

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2025.**

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 21 mars 2025, salle de réunion de la mairie, sous la présidence du maire Jacky BONIN.

Absent excusé : Guillaume NICOLAS.

Anthony MARMEYS a été nommé secrétaire de séance.

Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance précédente, le conseil municipal a étudié les points suivants :

**DECISIONS DU MAIRE** : Décide de procéder à l'encaissement de deux chèques remis par Le Fablab Labo'M d'un montant de 250 euros et par le Club des Montagnons pour une somme de 200 euros.

Le maire précise qu'un courrier de remerciement sera adressé aux présidents respectifs de ces deux associations.

**COMPTES DE GESTION DE LA COMMUNE ET DE LA CHAUFFERIE** : Le conseil municipal adopte le compte de gestion de la commune et de la chaufferie qui sont conformes aux comptes administratifs.

**COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE ET DE LA CHAUFFERIE** : Le conseil municipal approuve le compte administratif 2024 de la commune qui enregistre dans la section de fonctionnement des dépenses pour 312.248,63 euros et des recettes pour 476.698,18 euros soit un excédent de 164.449,55 euros.

La section investissement présente des dépenses de 108.254,96 euros et un reste à réaliser de 6.594,00 euros et des recettes de 304.240,40 euros ainsi qu'un reste à réaliser de 198.555,00 euros soit un excédent de 195.985,44 euros.

Le résultat global de l'exercice s'élève à 360.434,99 euros.

Concernant la chaufferie, le compte administratif 2024 présente en fonctionnement des dépenses de 2.602,05 euros et aucune recette soit un déficit de 2.602,05 euros.

La section investissement laisse apparaître des dépenses de l'ordre de 220.867,98 euros et des recettes de 117.678,00 euros soit un déficit de 103.189,98 euros.

Le conseil municipal, après avoir étudié ces comptes, approuve les comptes administratifs de la commune et de la chaufferie tels que présentés.

**AFFECTATION DES RESULTATS COMMUNE ET CHAUFFERIE** : en ce qui concerne la commune, le conseil municipal décide de reporter le résultat de fonctionnement de 164.449,55 euros en section de fonctionnement 2025 et le résultat d'investissement de 195.985,44 euros en section d'investissement 2025.

Le résultat 2024 de la chaufferie est reporté pour 2.602,05 euros en déficit de fonctionnement 2025 et le résultat 2024 d'investissement de 103.189,98 euros en déficit d'investissement 2025

**BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2025.** En section de fonctionnement, les dépenses ont été légèrement surévaluées afin d'équilibrer le budget mais il faut noter que les dépenses réelles se rapprocheront de celle de l'exercice antérieur. Pour ce qui est des recettes, les montants prévus sont sensiblement les mêmes qu'en 2024.

Le budget primitif « section fonctionnement » s'équilibre à 518.430 euros.

La section d'investissement est principalement constituée, pour la partie dépenses, des travaux d'aménagement de la maison d'assistantes maternelles pour un montant de 304.000 euros HT, de l'acquisition d'un nouveau tracteur inscrite pour 90.000 euros, de l'installation d'une réserve incendie au hameau de Champ Blin, de travaux à la cantine et du relamping de l'école, de la cantine et de la salle de réunion de la mairie. A noter que les travaux de réfection de l'église sont ajournés sur les conseils des services de la Trésorerie.

Au niveau des recettes, on trouve principalement toutes les subventions attendues et notifiées sur les travaux de la MAM pour 198.555 euros auxquelles il convient d'ajouter 45.000 euros déjà reçus sous forme d'acompte sur l'exercice 2024 de la part du Département de Saône et Loire.

Le budget primitif « section investissement » s'équilibre à 564.759 euros.

Après avoir étudié tous ces projets, le conseil municipal approuve le budget primitif 2025 de la commune.

Concernant le budget primitif 2025 de la chaufferie, les dépenses sont constituées par l'achat de bois déchiqueté, les frais d'assurances et de maintenance. Les dépenses concernent les amortissements sur les subventions reçues et les recettes, pour la majeure partie, les certificats d'économies d'énergie attendus.

#### **TAXES DIRECTES LOCALES 2025.**

Le conseil municipal valide la proposition du maire pour laisser inchangées les taxes communales 2025 à savoir :

Taxe foncière sur le bâti 30,65 %

Taxe foncière sur le non bâti 24,03 %

Taxe d'habitation (résidences secondaires) 13,43%

#### **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS.**

Amicale des donateurs de sang 100 euros

Délégués Education Nationale 50 euros

Restos du cœur 100 euros

Batterie Fanfare de la Bresse Louhannaise 200 euros

Association Matoucoeur 100 euros

FNATH 100 EUROS

Souvenir Français Louhans 150 euros

Cantine Ratte/Montagny 6.200 euros

#### **SIGNATURE MARCHE MAM.**

Le conseil municipal autorise le maire à signer le marché d'appel d'offre concernant l'aménagement de la maison d'assistantes maternelles.

Attribution des lots suite à l'ouverture des plis :

Lot nr1 Désamiantage Entreprise VALGO

Lot nr2 Démolition, maçonnerie, VRD Entreprise JANNET

Lot nr3 Isolation par l'extérieur Entreprise GOKER

Lot nr 4 Menuiseries extérieures aluminium Entreprise DHIVERT

Lot nr 5 Menuiseries intérieures bois Entreprise DHIVERT

Lot nr 6 Doublages, cloisons, peintures, faux plafonds Entreprise COULON JACOB

Lot nr 7 Revêtements de sols scellés collés/ faïences Entreprise PRIMATESTA

Lot nr 8 Plomberie, sanitaire, ventilation et chauffage Entreprise IMTC

Lot nr 9 Electricité Entreprise LECUELLE

### **ACQUISITION D'UN TRACTEUR.**

Le maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre du renouvellement du tracteur communal, une consultation a eu lieu auprès de différents concessionnaires qui ont proposé 3 tracteurs neuf et 3 d'occasion. Après débat et suite aux différents essais, le choix s'est porté sur un tracteur de la marque DEUTZ , d'une puissance de 105 cv , année 2022 et totalisant seulement 600 heures de fonctionnement. Cet engin sera équipé d'un chargeur avec un godet de 2 m et sera adapté pour fonctionner avec tout le matériel actuel ( épareuse, turbo tondeuse, rigoleuse, lame de déneigement, saleuse, lève palettes). Compte tenu de la reprise de notre tracteur actuel, la soulte à verser aux Ets AGRIM sera de 67.050 euros TTC.

### **ETUDE DE DIVERS DEVIS.**

Le conseil municipal accepte :

Un devis des Ets DHIVERT pour la fourniture et la pose d'un rideau métallique qui sera installé en lieu et place de l'actuelle porte donnant accès au silo de la chaufferie.

Un devis des Ets FEUVRIER pour équiper en extincteurs l'église et les vestiaires de football.

Un devis du SYDESL pour le remplacement d'un luminaire endommagé sur la Place de la Maison du Temps Libre.

Un devis des Ets GONZALEZ pour le relamping de l'école, de la cantine et de la salle de réunion de la mairie.

Un devis de TECHNISERVE pour la fourniture d'un surpresseur qui sera installé à proximité du Fablab.

Un devis des Ets LACLERGERIE afin de modifier l'installation de la pompe à chaleur de la Halle et la rendre plus performante.

Deux devis des Ets Olivier CAGNE pour la pose de gouttières à l'église et sur le bâtiment abritant la mairie et la cantine.

### **ESPACES VERTS DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT.**

Le maire donne lecture d'un courrier reçu de BLI Intercom qui propose à la commune de reprendre l'entretien des espaces verts sur l'ouvrage d'assainissement situé au lotissement de la Vesvre.

Après examen, le conseil municipal décide d'accepter cette proposition.

#### **ACHAT DE BOUCHONS « FRELONS ASIATIQUES ».**

Roger Remondy explique que la commune pourrait mettre à disposition des habitants des bouchons à visser sur des bouteilles et destinés à piéger les frelons asiatiques. Le conseil municipal donne son accord pour l'achat de 150 bouchons dans un premier temps qui seront mis à disposition des habitants à raison d'un bouchon par foyer.

**POINT SUR LES TRAVAUX DE LA MAM.** Le maire précise que suite à une réunion avec la participation des entreprises retenues pour ce marché, les travaux devraient débiter deuxième quinzaine d'Avril par le désamiantage. Il précise également qu'afin d'être opérationnelle pour la rentrée scolaire, les travaux devraient être terminés pour fin Août.

#### **VISITE DES ELUS DE KIBO.**

Le maire informe le conseil municipal que lors du séjour de nos amis allemands, élus de la communauté de communes de KIBO, une visite du Fablab et une présentation de la Halle sont programmées par la Communauté de communes BLI le dimanche 27 Avril prochain à 10 heures. Cette manifestation se terminera par un déjeuner organisé par BLI à la Maison du Temps Libre.

#### **QUESTIONS DIVERSES.**

Le conseil municipal étudie les questions diverses.

Le maire donne lecture d'un courrier des enfants des écoles qui présentent leurs vœux aux élus.

La prochaine réunion de conseil municipal est fixée au vendredi 2 mai 2025 à 20 heures 30.